

À lire ...

Avis – Curetage du réseau d'aqueduc

Fréquentation des locaux à l'Hôtel de Ville de Scotstown

Sépaq – Gagnez un an de vacances

Nouvelles de Lise Got, inspectrice en bâtiment et en environnement

Prochaine séance du conseil municipal

Mardi, 7 juin à 19 h

Mardi, 2 août à 19 h

Taxes foncières

3^e versement des taxes foncières : 17 juin 2016

Nous vous présentons le bulletin municipal du mois de mai. Il est important de le consulter pour prendre note des dates des différents événements au cours des prochains jours.

IMPORTANT

AVIS - CURETAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire.

Les opérations de drainage de réseau s'effectueront entre le 30 mai et le 1^{er} juin 2016. Ces travaux seront effectués de soir dès 18 h 30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

DRAINING OF THE FIRE HYDRANTS

Please take note that the Aquatech will proceed in the draining of the fire hydrants.

During these operations, it is possible that the tap water will be discoloured. If this is the case, let the water run until it becomes clear.

These operations will take place during the evening or night between may 30 and june 1, 2016.

Thank you for your understanding.



Nouvelles municipales

❖ Fréquentation des locaux à L'Hôtel de Ville de Scotstown

Au cours des derniers jours et des dernières semaines, quelques citoyens nous ont informés que la porte d'entrée principale de l'Hôtel de Ville reste déverrouillée alors qu'il n'y a aucune personne dans l'édifice et en dehors des heures normales du bureau municipal.

De plus, à plusieurs reprises nous remarquons que les lumières restent allumées en permanence pendant la nuit, la fin de semaine dans certains locaux.

Nous demandons la collaboration des utilisateurs des différents locaux dans l'Hôtel de Ville de porter une attention particulière afin de bien vérifier que les lumières soient éteintes partout lorsque vous quittez et de verrouiller la porte de l'entrée principale.

RAPPEL

Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit

Le 2 avril 2013, le conseil municipal adoptait le règlement 410-13.

Ce règlement vise à promouvoir et à favoriser l'installation lors de construction neuve ou le remplacement de toilettes existantes à débit régulier par des toilettes à faible débit en accordant une subvention, sous forme d'une remise en argent, payable aux propriétaires de bâtiments ou d'immeubles sur lesquels sont érigés des bâtiments, qui procèdent ou qui font procéder à l'installation lors de construction neuve ou au remplacement dans leur bâtiment existant d'une toilette à débit régulier par une toilette à faible débit, le tout conditionnellement au respect des conditions d'admissibilité prévues au présent règlement.

5.1 La remise accordée par la Ville au propriétaire d'un bâtiment ou d'un immeuble sur lequel est érigé un bâtiment est de cinquante dollars (50 \$) pour chaque toilette à faible débit, de type standard, installée en remplacement d'une toilette à débit régulier selon la disponibilité des fonds, en conformité avec le présent règlement.

5.2 La remise accordée par la Ville au propriétaire d'un bâtiment ou d'un immeuble sur lequel est érigé un bâtiment, est de soixante dollars (60 \$) pour chaque toilette à faible débit, de type à double chasse d'eau, et/ou de type haut efficacité (homologuée: HET/High Efficiency Toilet), installé en remplacement d'une toilette à débit régulier selon la disponibilité des fonds, en conformité avec le présent règlement.

5.3 L'installation d'une toilette à faible débit en remplacement d'une toilette à débit régulier, ne donne droit qu'à l'une des deux (2) remises ci-dessus décrites et un maximum d'une (1) toilette par logement situé dans un bâtiment locatif ou à eux (2) toilettes par résidences unifamiliales, bâtiments commerciaux et/ou industriels peuvent faire l'objet d'une ou de plusieurs remises.

Pour plus d'informations, communiquez avec le bureau municipal : 819-560-8433



Le 24 mai 2016

16-048 **INSPECTION DE PONT**

Date : Le mercredi 25 mai 2016

Municipalité : Scotstown

Lieu : Route 214 (chemin Victoria), sur le pont enjambant la rivière au Saumon (près de la rue du Parc).

Entrave : Fermeture d'une voie sur deux de 8 h à 17 h. La circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs.

Ces travaux peuvent être reportés à une date ultérieure en raison des conditions climatiques ou de contraintes opérationnelles.

De 2016 à 2018, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira au total 4,7 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 100 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Web ou l'application Québec 511. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

– 30 –

Source : Nadège Tessier, conseillère en communication
Téléphone : 819 820-3280

Voici une belle opportunité pour vous rendre au Mont Mégantic
et **Gagnez un an de vacances**



Concours

Un an de vacances famille en nature

Profitez de votre prochaine visite dans une destination de la Sépaq pour prendre une photo d'un bon moment vécu en famille incluant au minimum un adulte et un enfant. **Assurez-vous que le sceau Expérience famille, disponible dans tous les établissements de la Sépaq, soit visible dans votre photo.** Remplissez ensuite le formulaire d'inscription et invitez vos amis à voter. Les participants ayant reçu au moins 50 votes courront la chance de gagner l'un des 3 grands prix comprenant :

- Un an de vacances en famille à la Sépaq (jusqu'à concurrence de 10 000 \$ applicables dans les destinations famille)
- 500 \$ d'essence
- 500 \$ d'épicerie

Dix prix secondaires seront aussi attribués parmi tous les participants, soit :

- 4 séjours en prêt-à-camper (d'une valeur de 274 \$ chacun)
- 6 passeports annuels PLUS famille pour l'Aquarium du Québec (d'une valeur de 166,50 \$ chacun)

Vous avez jusqu'au 10 octobre 2016 pour participer. Bonne chance!

<https://www.sepaq.com/concours/experience-famille/>

PROJET PILOTE
PARTICIPEZ À LA RÉCUPÉRATION DU STYROMOUSSE

La Ville de Scotstown expérimente la récupération d'une matière très commune, mais encore très peu recyclée les styromousses.

La matière sera acheminée chez Polystyrène recycle plus à East Angus. La matière sera valorisée par des entreprises québécoises et utilisée dans la fabrication de lunettes de sécurité, de règles, de boîtiers de disque compact, de bancs de parc et divers autres produits.



LES CITOYENS NE PEUVENT PAS DÉPOSER LA MATIÈRE DE STYROMOUSSE
DANS LEUR BAC DE RÉCUPÉRATION.

Matières acceptées

Contenants de styromousse alimentaire (numéro 6) **rincés et nettoyés** (ex. : contenants de viande).
Styromousse d'emballage (ex. : styromousse moulée entourant les appareils électroniques).
Styromousse isolante (ex. : retailles et panneaux de styromousse).

Matières refusées

PETITES PARTICULES DE STYROMOUSSE UTILISÉES POUR L'EMBALLAGE
STYROMOUSSE INCLUSE DANS LA FABRICATION DE DIVERS PRODUITS (Exemple : Thermos)

Lieu de dépôt : Au garage municipal (21 rue Osborne, Scotstown) dans le bac roulant identifié à cet effet.